

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL

Septième Session Extraordinaire de 1953
Séance du Mardi 1er Décembre 1953

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de Monsieur VALLON HOARAU Maxime, Premier Adjoint faisant fonctions de Maire de la Commune de Saint-Denis.

Monsieur GUINOT Alix est désigné comme Secrétaire pour la séance.

Il est procédé à l'appel nominal.

Sont présents:

MM. VALLON HOARAU Maxime - PARIS Raymond - GUINOT Alix - VELOUPOULLE Antoine - MAUREAU Charles - de la HOGUE Amédée - COLLET Edouard - MESNIER Georges - GUICHARD Roger - Mme CHASSAGNE Raoul - Melle LAURET Solange - M. BOYER Jean-Marc - Mme DUPOURG Paul - MM. DUPUIS Raphaël - FERRERE Michel - Mme AMELIN Raoul - M. GAUVIN Félix - Mme LEGER Stéphane - M. DIEUDONNE Gaston - Melle DALLEAU HENRY Thérèse - MM. CHAVRIACOUTY Yves - PAUS Louis -

Absents excusés: MM. AGENOR Dutremblay - MITHRA Georges.

Absents: MM. SALEZ Léonce - RIVIERE Bertrand.

Cinq procurations sont déposées sur le Bureau du Maire:

- 1°) celle de M. OLIVIER Jules, hors du Département, à M. VALLON HOARAU Maxime;
- 2°) celle de M. LAPIERRE Henri à M. PAUS Louis
- 3°) celle de M. SOMOGUI Paul à M. CHAVRIACOUTY Yves
- 4°) celle de M. SAIEG Germain à M. DIEUDONNE Gaston
- 5°) celle de Mme LE TOULLEC Jean à Mme AMELIN Raoul.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le Conseil Municipal peut délibérer valablement.